

Bienvenue à Marseille

Guide d'accueil



Depuis quelques mois, vous avez fait le choix de vivre à Marseille. Vous devenez ainsi les héritiers d'une histoire multimillénaire, celle de la première ville de France, la plus ancienne du pays. C'est une histoire faite d'arrivées et de départs, de brassages et de cultures qui se sont rencontrées pour fonder une cité singulière, unique, que vous apprenez à aimer chaque jour un peu plus.

Vous êtes désormais Marseillaises et Marseillais, et vous allez vivre ici, sur les bords de la Méditerranée, des moments qui n'existent nulle part ailleurs. Vous allez explorer une ville aux mille visages, qui se décline des langueurs maritimes de ses calanques à la frénésie enthousiaste du centre-ville. Marseille, c'est une mosaïque de 111 quartiers et noyaux villageois. Chacun a son histoire, chacun a sa particularité, et pourtant ils forment tous ensemble une identité unique et singulière : l'identité marseillaise.

C'est cette identité que nous nous efforçons de défendre depuis que nous sommes arrivés à la tête de la Ville. Avec une équipe municipale composée de femmes et d'hommes très différents les uns des autres, nous inventons chaque jour une ville plus verte, plus juste, plus solidaire, une ville plus démocratique, une ville qui écoute d'abord les Marseillaises et les Marseillais et qui agit dans l'intérêt de tous.

Vous arrivez à ce moment de l'histoire où Marseille renoue avec son destin et se transforme pour devenir chaque jour une ville plus agréable à vivre, une ville qui se met au service de ses habitants, et d'abord de ceux qui en ont le plus besoin, à commencer par ses enfants. Nous avons enclenché un Plan école d'une ampleur sans précédent, avec l'appui de l'État, pour reconstruire, rénover et réhabiliter les 470 écoles de notre territoire. Nous avons également fait le choix de concentrer nos efforts sur la lutte contre la grande précarité, en concluant un Plan Pauvreté historique, de préparer l'avenir écologique de notre ville et son adaptation aux aléas climatiques.

Pour mener ces transformations, nous avons besoin des Marseillais eux-mêmes, et en rejoignant notre ville vous devenez à votre tour des acteurs de la transition. Vous serez amenés, au cours de votre vie phocéenne, à rejoindre des associations, des collectifs de quartier, à interagir avec nos centres sociaux et à vous impliquer dans la vie de votre école, de votre arrondissement. Peut-être serez-vous tirés au sort pour l'Assemblée Citoyenne du Futur, ou vos enfants participeront-ils aux Conseils Municipaux des Enfants ou au Conseil Municipal des Jeunes. Il y a de multiples manières de faire vivre Marseille, de lui apporter votre regard neuf pour l'accompagner dans sa mue. Avec ses 57 kilomètres de littoral, elle est la ville la plus étendue du pays, et alors il nous a paru essentiel et nécessaire de produire ce guide à l'attention et à l'usage des nouveaux Marseillais, qui vous donnera toutes les informations essentielles pour vous accompagner dans votre parcours à Marseille.

Vous y trouverez les contacts utiles en cas d'urgence ou de question, la carte des principaux services publics, des lieux culturels, ainsi qu'un certain nombre d'informations sur la Ville et son fonctionnement.

Je suis très heureux de vous savoir désormais Marseillais. Je vous souhaite de vous épanouir dans ce qui est, et je suis parfaitement objectif, la plus belle ville du monde.



Benoît PAYAN
Maire de Marseille

Sommaire

Marseille en 13 chiffres **4**

Carte de la ville
et de ses quartiers **6**

Marseille est de retour **10**

Une Ville plus proche de vous **13**

Le dossier
Une ambition éducative 16
La petite enfance 17
Plan école 18
*Accompagner tous les temps
de l'enfant 21*
Vie étudiante 23

Marseille engagée pour le climat **27**

Transports à Marseille **29**

Une ville plus solidaire **31**

Marseille et le vivre-ensemble **33**

La vie associative marseillaise **35**

Démocratie et participation
citoyenne **36**

Habiter à Marseille dans des
conditions dignes et abordables **39**

Une ville plus sûre **43**

Santé : protéger les Marseillaises
et les Marseillais **45**

Les dynamiques économiques
de Marseille **47**

L'Économie Sociale et Solidaire
dans l'ADN marseillais **49**

Une ville monde **51**

Marseille, une histoire singulière
et plurielle **52**

La culture pour toutes et tous **55**

Reconnecter Marseille à la mer **59**

Sport, populaire et accessible **61**

Les grands rendez-vous
marseillais **62**

Dictionnaire de Marseille **64**

Marseille en **13** chiffres

300

jours d'ensoleillement
par an

876 602

habitantes et habitants

57

kilomètres de façade
maritime

16

arrondissements

2 600

ans d'histoire

24 000

hectares

1^{er}

port de
France

15

musées à découvrir

Parmi les
50

plus beaux
endroits
du monde dans
le classement
du *Time Magazine*

79 000

petites Marseillaises
et petits Marseillais
dans les écoles de la ville

58

parcs

Aix-Marseille Université

plus
grande

université francophone
du monde

seule étoile
de France

Olympique de Marseille,
champion d'Europe en 1993

et de ses quartiers

Centre-ville

Arenc

2

La Joliette

Grandes Carmes

Hôtel de Ville

Mer Méditerranée

Le Pharo

St-Victor

St-Lambert

Endoume

Bompard

7

Le Roucas Blanc

Saint-M

La Villette

S

Be

Opé

Palais de Jus

V





Marseille est de retour

1,5 Md d'€

Lancement du grand plan de rénovation des écoles de la ville, avec le soutien de l'État, dotée de 1,5 milliard d'euros, l'objectif est de reconstruire et rénover les 470 écoles que compte Marseille.

Plan pauvreté

La Ville et l'État lancent conjointement, une première en France, un Plan pauvreté sur plusieurs années pour résorber les inégalités.

2,7 Mds d'€

Dans le cadre de l'ANRU, Marseille a conclu, pour 2,7 milliards d'euros, avec ses partenaires institutionnels — la Métropole Aix-Marseille et l'État notamment — des projets de grande ampleur pour la construction de logements, la rénovation des copropriétés dégradées et des logements indignes.

100 villes

La Ville obtient le label européen « 100 villes neutres en carbone d'ici 2030 ». Une opportunité pour développer des projets sur le retour de la nature en ville, les transports, la production d'énergies renouvelables et durables, avec le soutien d'une centaine de partenaires institutionnels, associatifs ou privés.

En 2023

Plus juste

avec trois nouvelles écoles qui sortiront de terre et seize chantiers qui seront lancés.

Plus sûre

avec la création de la première brigade maritime de police municipale et le recrutement de nouveaux policiers municipaux.

Plus verte

avec 308 000 plants qui seront plantés dans les parcs, les écoles, les centres sociaux, les équipements sportifs et dans l'espace public.

Plus solidaire

avec l'ouverture de deux nouveaux sites pour l'accueil des personnes en situation d'urgence, dont un dédié aux femmes.

16

arrondissements

8

mairies
de secteur

18

Bureaux Municipaux
de Proximité

3013

le numéro « Allô Mairie »

150 000

appels traités par an

Une Ville plus proche de vous

Du service public partout. Quel que soit l'arrondissement dans lequel vous habitez, il y a un service de proximité. Soit pour vous accompagner dans vos démarches ou simplement pour être à votre écoute dans certaines demandes du quotidien.

Outre les huit mairies de secteur (voir page 15), Marseille compte 18 bureaux municipaux de proximité répartis sur les 16 arrondissements. Vous pouvez vous rendre, sans tenir compte de votre adresse de domiciliation, dans le bureau de votre choix. Pour cela, une simple demande de rendez-vous en ligne suffit.

Pour rappel, les bureaux municipaux de proximité assurent certaines démarches administratives comme par exemple la réception des dossiers de passeports, les dossiers de réduction des tarifs des cantines scolaires, entre autres (*rendez-vous sur www.marseille.fr pour plus de détails*).

En 2023, la Ville de Marseille rouvrira le bureau municipal de proximité de la Belle-de-Mai, dans le 3^e arrondissement, fermé depuis plusieurs années.

« Allô Mairie » : l'indispensable

3013. Retenez bien ce numéro, vous en aurez sûrement besoin au cours de votre vie à Marseille. Avec 150 000 appels traités par an, « Allô Mairie » est un incontournable des services municipaux marseillais. Les demandes que traite ce service peuvent concerner l'éclairage, le stationnement abusif, etc. Mais ce n'est pas tout. Ce couteau suisse de la proximité vous informe aussi sur les démarches administratives, les événements culturels, festifs, la pratique du sport. Joignable par téléphone, vous pouvez le retrouver aussi via l'application mobile « Allô Mairie Marseille ». Petite innovation, « Allô Mairie » est aujourd'hui accessible et adapté aux citoyens sourds et malentendants.

Une association pour les nouveaux arrivants

AVF Marseille — association d'accueil des nouveaux arrivants — est là pour vous accueillir et vous aider à créer ou à élargir votre réseau de connaissances et d'amitiés, en vous proposant de participer à de multiples sorties et animations et, bien sûr, à des moments conviviaux. Vous aurez également la possibilité de créer votre propre animation, ou de partager vos compétences, connaissances et passions. Les animateurs-bénévoles, adhérents résidents à Marseille, certains de longue date et d'autres plus récemment arrivés, vous accueilleront dans la bonne humeur, la bienveillance et dans un esprit d'échange et d'ouverture. Retrouvez toutes les informations ici : www.avf-marseille.com



Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations relatives aux bureaux municipaux de proximité ici : www.marseille.fr/mairie/service-de-proximite/les-bureaux-municipaux-de-proximite



MARSEILLAISES MARSEILLAIS

ÊTES-VOUS **INSCRITS** SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

République Française

**Vérification et inscription
sur marseille.fr rubrique e-services**



sur internet



par courrier



en mairie



Liste des mairies de secteurs et des applis de la ville

Mairie du 1/7

📍 61 La Canebière, 13001 Marseille

☎ 04 91 14 54 10

Mairie du 2/3

📍 2 Place de la Major, 13002 Marseille

☎ 04 91 14 57 80

Mairie du 4/5

📍 3 Square Sidi Brahim, 13005 Marseille

☎ 04 91 14 60 30

Mairie du 6/8

📍 25 rue du Commandant Rolland, 13008 Marseille

☎ 04 91 55 15 84

Mairie du 9/10

📍 150 Bd Paul Claudel, 13009 Marseille

☎ 04 91 14 63 50

Mairie du 11/12

📍 Boulevard Bouyala d'Arnaud, 13012 Marseille

☎ 04 91 14 62 40

Mairie du 13/14

📍 Bastide Saint-Joseph, 72 rue Paul Cuxe, 13014 Marseille

☎ 04 91 55 42 02

Mairie du 15/16

📍 246 Rue de Lyon, 13015 Marseille

☎ 04 91 14 60 40

Pour rester proche
de l'information autour
de Marseille, retrouvez
nos applications :

► Ville de Marseille



► Allô Mairie





UNE AMBITION ÉDUCATIVE

Les écoles marseillaises comptent
79 000 enfants.

De la crèche à la maternelle, de la maternelle à l'école primaire, durant le temps scolaire ou périscolaire, entre les murs de classes ou dans les cours de récréation, dans les écoles et en dehors, l'épanouissement des enfants est la priorité absolue de la Ville de Marseille.

Depuis 2020, la municipalité multiplie les actions en faveur d'une école plus juste, plus sûre et plus verte.

La petite enfance

Plus pour les enfants et plus pour les parents. L'arrivée d'un enfant est souvent synonyme de grands changements dans une vie. Articuler vie sociale, professionnelle et familiale devient un jeu d'équilibriste. À Marseille, nous souhaitons placer l'accès à l'éducation des enfants, citoyens de demain, dans une logique d'égalité des droits.

Nous investissons pour un véritable service public de la petite enfance. Ainsi, outre le grand Plan école (voir pages 18/19), la Ville a consacré plus de 54 millions d'euros au fonctionnement des crèches municipales et associatives. En deux ans, 312 places de crèches supplémentaires ont été créées. Marseille compte 59 crèches municipales qui accueillent plus de 3 500 enfants de moins de trois ans. À cet effet, 1 300 agents des crèches sont mobilisés toute l'année. Les crèches associatives bénéficient également du soutien de la Ville, elles sont aujourd'hui 105 à recevoir 3 900 enfants.

Aussi, pour plus d'équité et de transparence, Marseille a modifié les critères d'attribution des places en crèches municipales. Les nouveaux critères prennent en compte les ressources, les situations particulières et le handicap. Ils permettent, à cotation égale, de départager les familles, alors qu'auparavant c'était la date de demande qui permettait de trancher.

Enfin, depuis le 1^{er} avril 2022, Marseille s'est engagée pour une restauration plus locale et qualitative. Aujourd'hui, 64 % des produits proposés lors de la conception des repas sont d'origine bio.

En deux ans,
312 places de crèches
supplémentaires
ont été créées.

Pour les viandes, 100 % sont d'origine française, 100 % des poissons sont issus de la pêche durable. Un service de meilleure qualité pour le même coût. Marseille a décidé en effet de ne pas augmenter les prix des cantines scolaires cette année. Alors que la hausse des coûts de l'énergie et des denrées alimentaires touche le pays, la Ville a décidé de prendre en charge cette hausse et ne pas la répercuter sur les familles marseillaises.

Plan école : garantir des conditions d'apprentissage dignes

Une priorité absolue. C'est ainsi que l'on peut définir le gigantesque Plan école. Pour sa réalisation, le Maire de Marseille, Benoît Payan, a présenté son projet au Président de la République lors d'une rencontre en mars 2021. Marseille a besoin de 1,5 milliard d'euros pour réhabiliter les 470 écoles de la cité phocéenne. En décembre de la même année, la Ville et l'État conviennent d'un protocole d'accord exceptionnel. L'État investit 400 millions d'euros auxquels s'ajoutent 650 millions d'euros en garanties d'emprunt. Deux mois plus tard, la Société publique des écoles marseillaises, créée conjointement par l'État et par la Ville de Marseille, voit le jour. Unique en France, tant sur sa forme que sur son objet, elle est chargée de veiller à la bonne exécution du chantier. Faramineux par son ampleur, le Plan école l'est tout autant pour son enjeu social, environnemental et économique.

Recoudre la ville avec l'école de demain

La même école pour toutes et tous. L'action municipale, pour la rénovation et la construction de nouvelles écoles, est guidée par la volonté de rétablir l'équité territoriale. Donner les mêmes chances de réussite aux enfants, peu importe le quartier d'où ils viennent. Pour ce faire, des écoles jugées prioritaires ont été ciblées. C'est le cas par exemple de l'école Emile-Vayssière (14^e) ou celle de Malpassé-les-Oliviers (13^e). Anciennes écoles GEEP, situées dans des quartiers prioritaires, elles concentrent de nombreuses problématiques de sécurité, de confort thermique et de performance énergétique.

Dans le 3^e arrondissement, la municipalité construit, rue Masséna, un groupe scolaire composé de 20 classes. Dans le 15^e arrondissement, la Ville a lancé le projet de rénovation et d'extension du groupe scolaire Saint-Louis-Gare. Dans le 1^{er} arrondissement, la Ville a lancé le projet de création d'une nouvelle école élémentaire rue des Abeilles. L'objectif de rétablir l'équité en tête, les chantiers s'enchaînent, tout en respectant l'environnement. La municipalité remplace par exemple 90 chaudières, vieilles de 30 ans, par des chaufferies à haute performance environnementale. Les cours de récréation deviennent des îlots de fraîcheur en les végétalisant et en les désimperméabilisant (voir page 20).

1,5 milliard d'euros pour le **Plan école**

470 écoles marseillaises concernées soit 100 % d'entre elles

188 établissements entièrement rénovés ou créés

3 nouvelles écoles réhabilitées et rénovées en 2022

19 nouveaux chantiers lancés en 2023

200 euros supplémentaires d'investissements par **enfant** dans le budget de la Ville en 2022

275 millions d'euros de budget pour **l'éducation** en 2022, en augmentation de 15 millions d'euros

La Société publique des écoles de Marseille veille à ce que les chantiers limitent l'impact carbone, par le choix notamment des matériaux utilisés ou d'entreprises locales pour mener les travaux.

L'école de demain à Marseille est un lieu ouvert sur la ville et ses quartiers, offrant gymnases et médiathèques aux enfants et aux habitants. Elle est la même pour toutes et tous, adaptée aux défis du siècle et accueille les 79 000 enfants et le personnel éducatif dans des équipements plus sûrs, plus justes et plus verts.

Désimperméabilisation et végétalisation des cours de récréation

La désimperméabilisation consiste à transformer les cours de récréation en îlots de fraîcheur, en végétalisant les cours, en choisissant des matériaux plus naturels comme le bois afin de réduire la place du goudron et du béton, sources de chaleur. Les nouvelles cours proposeront plus de végétation, des coins calmes, des jeux inventifs et une meilleure répartition de l'espace pour le bien-être des enfants tout en agissant contre le réchauffement climatique. L'école Révolution Jet d'eau (3°), Vincent Leblanc (1°) et Saint Sophie (3°), entre autres, ont bénéficié en 2022 de la désimperméabilisation et végétalisation des cours de récréation.

École rue Masséna (3°), ici la municipalité construit un groupe scolaire composé de 20 classes.



Accompagner tous les temps de l'enfant

Plus flexible, plus juste, plus approprié aux réalités des familles, en prenant en compte tous les temps de l'enfant. La Ville de Marseille s'engage en devenant un acteur éducatif et en proposant des activités. L'accueil périscolaire a connu à la rentrée 2022 quelques changements. Aujourd'hui, les familles peuvent choisir d'inscrire leurs enfants aux activités périscolaires en fonction des besoins. Vous pouvez inscrire votre enfant, un, deux, trois ou quatre jours, les tarifs correspondront à la fréquentation réelle.

Pour améliorer le taux d'encadrement, la Ville a également recruté 800 agents en deux ans. Mais au-delà de ce chiffre, c'est sur la qualité que se joue l'accueil périscolaire. Marseille, en concertation avec la communauté éducative, a ciblé la pause méridienne. En 2023 un tiers des écoles ont connu un doublement du nombre d'animateurs. Dès 2024, l'accueil sera renforcé tous les jours et partout soit un passage de deux à quatre jours par semaine pour le temps périscolaire durant la pause méridienne.

La diversification des activités, proposées par les partenaires éducatifs, est aussi un atout pour faire découvrir aux enfants le monde qui les entoure. Pour certains, ces activités sont le seul moyen d'accéder à la culture, à l'art et bien plus encore.

Garantir la réussite

Avant, pendant et après le temps scolaire. Assurer les mêmes chances de réussite c'est aussi soutenir les enfants en difficulté. Les études surveillées, qui ont lieu tous les soirs de 16h30 à 17h30, sont encadrées par des professeurs volontaires. À Marseille, elles sont gratuites pour l'ensemble des familles et ont été renforcées. 653 ont été programmées en 2022/2023, contre 628 à la rentrée précédente.

Autre dispositif, même tarif et mêmes objectifs de réussite : les ateliers Marseille aide à la réussite scolaire (Mars). Ces ateliers de réussite pédagogique, financés par la Ville, permettent d'accentuer le travail sur certaines compétences dans des groupes restreints. Mars cible les quartiers prioritaires et associe les parents à la démarche. 318 places supplémentaires ont été ouvertes par la municipalité cette année pour ces ateliers qui regroupent 2 376 enfants. Enfin, dans un travail commun, Marseille participe aux côtés de l'État, de la Métropole et de la communauté éducative, aux « Cités éducatives ». L'idée est de permettre aux enfants, parents, associations et enseignants des quartiers prioritaires de se retrouver autour d'un projet collaboratif. À Marseille, six territoires sont labellisés « Cité éducative », pour un total de 20 000 élèves concernés. Accompagnement à la scolarité, soutien à la parentalité, accès à la culture, aux sports, aux droits et à la santé, etc. Ce dispositif contribue à la réussite des enfants et des jeunes, du plus jeune âge jusqu'à 25 ans.

Pour améliorer le taux d'encadrement, la Ville a recruté 800 agents en deux ans

Pour faciliter votre installation et l'inscription de vos enfants à l'école, voici quelques informations essentielles :

- Pour les demandes de place en crèches municipales ou associatives, préinscription de votre enfant à l'école, préinscription aux activités périscolaires (garderie du matin et/ou animations du soir au sein de l'école de votre enfant) ou encore paiement de vos factures en ligne : www.superminot.marseille.fr
- Pour les secteurs scolaires et la liste de l'ensemble des établissements : www.secteursscolaires.marseille.fr

Retrouvez toutes les informations complémentaires :
ici : www.marseille.fr/education





Début octobre, des animations gratuites sont proposées aux étudiants pour les accueillir et leur faire découvrir leur ville d'études.

Vie étudiante : Marseille s'engage

Marseille accueille une communauté étudiante de plus en plus nombreuse venue des quatre coins de la France et de la planète. Aix-Marseille Université (AMU), une des plus vieilles de France est aussi la plus grande en nombre d'étudiants. Pour améliorer les conditions de vie et d'accueil et réduire la précarité étudiante, la Ville de Marseille s'engage. Pour l'accueil par exemple, une semaine d'événements est organisée par l'association Sortie d'Amphi, en lien étroit avec la municipalité, à la rentrée pour faire découvrir la ville aux nouveaux arrivants.

En 2022 face à l'augmentation des coûts, la Ville a mis en place un dispositif exceptionnel en proposant des repas gratuits, tous les mardis, dans les restaurants universitaires. L'opération est renouvelée régulièrement dans différents restaurants universitaires. La municipalité apporte également son soutien au programme d'actions développé par Info Jeunes Marseille-Canebière au sein de la Maison de l'Étudiant. Lieu ouvert, la Maison de l'Étudiant offre espaces de travail, lieux de réunion et organise des événements pour l'ensemble de la communauté étudiante.

Un soutien accru au logement étudiant

Se loger pendant les études est, trop souvent, l'une des premières préoccupations des étudiants. Pour lutter contre la précarité en la matière, Marseille a accru son soutien au Crous d'Aix-Marseille-Avignon pour poursuivre le dispositif, inédit, d'hébergement d'urgence. Une initiative qui permet la mise à l'abri rapide des étudiants sans logement, pour une durée déterminée et sans contrepartie financière. Elle s'accompagne d'un suivi social individuel des personnes concernées. Pour l'amélioration du logement étudiant, la municipalité participe au financement de la rénovation de cités universitaires. C'est le cas notamment à Galinat (5^e) où la Ville a contribué à l'amélioration de la qualité de vie. En 2021, 312 chambres de la résidence ont pu bénéficier de l'insertion de cabines sanitaires trifonctions.

Enfin, pour augmenter l'offre de logement, la Ville s'est engagée à cofinancer la réalisation de deux nouvelles résidences universitaires. Elles permettront de créer 600 logements supplémentaires.

Plus de 50 000 repas
ont été distribués
par la Ville en 2022

Le dégainé : un site web pour vous y retrouver

Portée par l'association Sortie d'Amphi, La dégainé référence les aides sociales et financières auxquelles les étudiants peuvent prétendre. Cet outil, dont l'utilité est fortement apparue durant la crise sanitaire, a pour objectif de leur faire connaître tous les moyens mis en place afin de lutter contre la croissance de la précarité étudiante. « Le Dégainé » a été lancé fin 2021 en partenariat avec la Ville de Marseille et le Crous d'Aix-Marseille-Avignon, avec le soutien du Rectorat de la Région académique Provence Alpes Côte d'Azur et Aix-Marseille Université.

Vous êtes étudiante ou étudiant ? Voici les ressources utiles :

Maison de l'Étudiant Marseille

📍 96 la Canebière, 13001 Marseille
☎ 04 91 24 33 50

Aix-Marseille Université

📍 Jardin du Pharo, 58 Boulevard Charles Livon, 13007 Marseille
☎ 04 91 39 65 00

Crous Aix Marseille (Antenne locale)

📍 30 Rue Lucien Rolmer, 13003 Marseille
☎ 04 91 62 83 83

Sortie d'Amphi

Lundi : Campus Marseille Étoile
Mardi : Site Saint-Charles
Mercredi : Campus Luminy
Jeudi : Campus Timone

Le « Dégaine »

Retrouvez le site web



Accueil des Villes Françaises

Pour faciliter votre intégration à Marseille

📍 Cité des associations, 93 la Canebière, 13001 Marseille
✉ accueil@avf-marseille.fr

PISCINES MUNICIPALES

**GRATUITES
POUR LES
-12 ANS**

**DEMI-TARIF
POUR LES
-16 ANS**

TOUTE L'ANNÉE

Ville de Marseille.



**TOUTES LES INFOS
SUR MARSEILLE.FR**



**VILLE DE
MARSEILLE**

60 %

de **réduction de consommation globale d'énergie** de la collectivité avant 2050

10

millions d'euros pour la lutte contre la **pollution de l'air**

100 %

de LED très **basse consommation** en 2030

308 000

plants forestiers plantés en 2023

Marseille engagée pour le climat

Marseille affiche fièrement ses ambitions en matière de transition écologique. En 2022, elle a été choisie parmi des centaines de candidates comme lauréate du label européen des « 100 villes neutres en carbone d'ici 2030 ». Un programme qui lui permet d'accompagner les projets de transformation écologique portés par les acteurs du territoire pour préparer la ville à faire face aux changements climatiques.

Sobriété et efficacité énergétique

Face à la crise énergétique, la Ville a mis en place un vaste programme de sobriété et d'efficacité énergétique, pour éviter l'explosion de ses factures d'énergie, mais aussi pour limiter, pour la planète, son impact environnemental. Ce plan, lancé à l'automne 2022, s'appuie sur plusieurs leviers parmi lesquels la baisse du chauffage ou de la climatisation dans les bâtiments municipaux, la réduction des illuminations de monuments ou encore l'équipement, à l'horizon 2030, de 100% du réseau d'éclairage public avec des LED à très basse consommation. La Ville s'emploie également à restreindre son parc automobile aux véhicules indispensables au service public, renouvelés seulement sous forme électrique ou hybride, et à réduire son empreinte numérique avec le recyclage du matériel informatique ou la réalisation d'un site écoresponsable. Des pratiques vertueuses qu'elle souhaite inciter auprès de ses partenaires en y conditionnant l'attribution de subventions.

Des politiques écologiques transversales

Agir pour une ville plus verte et plus juste, c'est aussi intégrer l'écologie dans toutes les politiques publiques. Le retour de la nature en ville s'opère par l'ouverture de nouveaux parcs, comme celui de la porte d'Aix en juillet 2022, sur 11 000 m², la valorisation de friches urbaines, le soutien aux 80 jardins collectifs qui se multiplient dans chaque quartier de la ville, la promotion de la végétalisation des rues dans le cadre du dispositif « rue jardin » ou encore la protection des terres agricoles situées dans le périmètre communal.

Côté mer, un « contrat de baie » s'attache à améliorer la qualité des eaux de baignade et des milieux littoraux. La Ville s'implique également de façon soutenue dans la lutte contre les pollutions maritimes. À l'initiative d'une pétition appelant à protéger les habitants des émissions des bateaux de croisières, elle participe aussi à l'électrification des navires à quai, leur équipement en filtres à particules et milite pour l'intensification des contrôles de leurs fumées.

La Ville promeut aussi la rénovation thermique des logements ; elle a élaboré, avec les acteurs publics et privés du bâtiment et des travaux publics du territoire une Charte de la construction durable. Elle n'oublie pas pour autant d'intégrer la justice sociale dans ses politiques écologiques, notamment avec ses politiques de logement ou de lutte contre la précarité énergétique.

2023 plus verte encore

- Le « plan Arbres » prévoit la plantation de 308 000 plants forestiers dans les parcs, les écoles, les centres sociaux, les équipements sportifs et dans l'espace public, pour un retour de la nature en ville.



Transports à Marseille

Marseille dispose de deux lignes de métro, construites en 1977 puis 1984. La ville compte aussi 93 lignes de bus et trois lignes de tramway. L'ensemble est exploité par la RTM (Régie des transports métropolitains), sous la tutelle de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Le tramway, entre 2022 et 2025, sera prolongé au nord et au sud. La Ville de Marseille a fortement défendu la réalisation d'une extension vers le quartier de la Belle-de-mai (3^e), qui devrait voir le jour en 2028.

En outre, des navettes maritimes desservent, depuis le Vieux Port, l'Estaque et la Pointe rouge d'avril à septembre et « le bateau » assure les liaisons avec le château d'If et les îles du Frioul.

Mobilités douces

Aujourd'hui, les mobilités urbaines se diversifient. La Ville de Marseille encourage les initiatives d'auto-partage : ceux qui utilisent ce service peuvent se voir bénéficier de fortes réductions sur les tarifs de stationnement. La Ville souhaite aussi étendre la part d'espaces piétons dans le centre de Marseille ; la marche à pied représente près de 40 % de la part modale en ville. Quant au vélo, il est le mode de transport décarboné le plus efficace. Pour développer sa pratique, la Ville travaille avec ses partenaires à un renforcement significatif du réseau de pistes cyclables et de l'offre de stationnement vélos.

Le réseau RTM fonctionne tous les jours, sauf le 1^{er} mai.
www.rtm.fr

Autopartage
<https://provence.citiz.coop/>

17,1 millions d'euros de budget pour **l'action sociale** en 2023, en augmentation de 2 millions par rapport à 2022

1,4 million d'euros : convention d'Appui à la **Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi**

1 million d'euros : dispositif exceptionnel de soutien aux **familles monoparentales**

300 agents travaillent au quotidien pour le **Centre Communal d'Action Sociale de Marseille**

240 places d'**hébergement d'urgence** supplémentaires créées en deux ans

Une ville plus solidaire

Pour une ville plus juste, aucune Marseillaise et aucun Marseillais sur le bord du chemin. En matière de solidarité et d'action sociale, Marseille a choisi d'être volontariste et avant-gardiste, notamment avec la Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi (CALPAE). Signée avec l'État (cas unique en France), elle dispose, en 2022, d'un budget de 1,4 million d'euros qui a été augmenté à 1,7 million d'euros en 2023. La municipalité a également choisi de consacrer une plus grande part de son budget à l'action sociale. Entre 2022 et 2023, il a augmenté de deux millions d'euros, passant de 14,8 millions d'euros à 17,1 millions d'euros.

Les outils d'action de la solidarité

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) œuvre au quotidien, avec ses 300 agents, pour accompagner les plus précaires et exclus du territoire. Marseille organise, depuis 2021, une Nuit de la Solidarité. L'objectif est d'affiner les connaissances de terrain pour apporter des réponses plus proches des attentes. Ayant constaté une recrudescence du nombre de femmes sans-abri, la Ville a créé, en deux ans, plus de 220 places d'hébergement d'urgence, exclusivement destinées aux femmes avec enfants ou aux familles. Une autre méthode de travail a également été adoptée. Les unités d'accueil ne sont plus aujourd'hui aussi denses qu'auparavant.

Lutte contre les discriminations : une méthode avant tout

La lutte contre les discriminations à la Ville de Marseille se traduit dans l'ensemble des politiques publiques. En deux ans, 300 officiers d'état civil ont été formés à l'accueil des personnes LGBT+ et les formulaires d'état civil ont été mis en conformité avec la loi. La Ville promeut également l'application FLAG qui permet de signaler une agression à caractère discriminatoire, sexiste, raciste et LGBTi-phobe. En 2021, le dispositif « En lieu sûr » a été lancé. Il met en relation les commerçants et les pouvoirs publics, pour offrir un lieu sécurisé en cas d'agression.

Plus accessible aussi. Marseille met à disposition pour les Marseillaises et les Marseillais deux dispositifs de baignade Handi-plage, offrant l'accessibilité à la baignade durant la saison balnéaire. Le numérique est également un enjeu. Depuis juillet 2020, les conseils municipaux sont traduits en langue des signes française et retransmis en direct sur le site de la Ville. Les services de proximité, comme « Allô Mairie » sont accessibles aux personnes sourdes et malentendantes grâce à la mise en place d'un dispositif adapté. Enfin, dans les écoles, les enfants atteints de handicaps peuvent bénéficier d'un accompagnement durant la pause méridienne. Un dispositif auquel ont déjà recours 400 petites Marseillaises et petits Marseillais.

Entre 2022 et 2023, le budget dédié à l'action sociale a augmenté de deux millions d'euros.

Vous avez le droit à :

Si vous êtes une famille monoparentale avec un quotient familial inférieur à 550 euros et que vous percevez l'Allocation de soutien familial, vous avez le droit à une aide municipale exceptionnelle pour faire face à l'inflation :

- 200 euros si vous avez un enfant à charge
- 300 euros si vous avez deux enfants à charge
- 400 euros si vous avez trois enfants à charge
- 500 euros si vous avez quatre enfants à charge

Rendezvous sur www.ccas-marseille.fr pour effectuer votre demande.



Marseille et le vivre-ensemble

La Ville de Marseille compte de nombreux équipements pour permettre aux habitants de se rencontrer et de développer ensemble les meilleures conditions de vie en société.

Les centres sociaux, les Maisons pour Tous et les centres municipaux d'animation

Gérés par des associations d'éducation populaire, les centres sociaux sont des structures de proximité qui ont pour objectif de tisser les liens entre les habitants, à travers des activités sociales, éducatives, culturelles... La Ville soutient ces structures par différents moyens. Elle vient par exemple de déménager le centre social Saint Just-La Solitude (13^e) dans un bâtiment plus neuf, plus moderne et plus grand, rebaptisé à l'occasion du nom de la résistante Germaine Tillion.

Les mairies de secteur, quant à elles, font vivre les centres municipaux d'animation qui proposent aux familles marseillaises des activités de loisirs.

Tisser du lien pour toutes les générations

Pour éviter l'isolement des plus âgés mais pour qu'ils profitent aussi pleinement de la vie marseillaise, la Ville a mis en place pour les personnes de plus de 60 ans plusieurs dispositifs. Comme un lieu de villégiature estival, la Bastide Le Ginestet (13^e) organise de multiples activités qui leurs sont destinées : loto, contrée, après-midi dansants, goûters, ateliers, jardinage, repas bio préparés par un cuisinier etc. Des activités qu'elles peuvent exercer toute l'année dans les clubs de loisirs marseillais qui leur sont dédiés ; six viennent d'être créés ! La Ville propose aussi des excursions en région ou, à Marseille, des cycles de conférences sur des problématiques sociales ou de santé qui leur sont proches. Pour prendre soin des aînés, il existe aussi des dispositifs d'accompagnement santé, une aide psychologique, des conseils en économie sociale et familiale ou des actions intergénérationnelles (aides aux devoirs, ateliers en faveur de bébés prématurés...). En cas de besoin, les seniors peuvent s'adresser au Pôle Aides aux Seniors — Pôle Infos Seniors du CCAS. L'antenne de St Tronc (10^e) propose un Accueil de Jour Alzheimer.

C'est aussi pour lutter contre l'exclusion qu'a été créée l'École de la deuxième chance. La Ville accompagne ce dispositif singulier qui vise à donner les moyens d'une réussite professionnelle aux jeunes de plus de 18 ans sans diplômes ni qualifications.

84 % du secteur culturel
est associatif

1 Cité des
Associations 3000
emplois salariés

+ de 20 000
associations marseillaises

40 bénévoles récompensés
par les trophées
de l'engagement
associatifs

La vie associative marseillaise

En France, deux personnes sur cinq sont bénévoles au sein d'une association, soit près de 13 millions de personnes (chiffres baromètre du bénévolat). À Marseille, les bénévoles peuvent s'investir dans plus de 20 000 associations.

Un tissu riche et varié

Créatives, engagées, militantes, solidaires, dynamiques, écoresponsables, plurielles... autant d'adjectifs qui peuvent aisément qualifier les associations marseillaises. Le tissu associatif marseillais foisonne en effet d'initiatives citoyennes inventives, basées sur la solidarité, le lien social et le développement durable. Les associations font de plus battre le cœur culturel de la ville ; elles représentent 84 % de ce secteur d'activité. Elles sont aussi majoritaires dans l'action sociale et dans les activités de sports et loisirs. Participer à des opérations citoyennes de nettoyage des littoraux, faire pousser des légumes dans un jardin collectif, s'initier au floorball ou à la boxe féminine, créer un festival de musique rock dans la rue : il y en a pour tous les goûts.

Une maison pour les associations

La Cité des associations situé au 93 de la Canebière (1^{er}), est un centre de ressources et de services pour les associations locales. Ces dernières auront accès à des salles de réunion et des espaces de coworking. La Cité des associations décline ses missions en quatre mots : conseiller, former, accompagner et promouvoir. Elle offre en effet divers services dont l'aide à la recherche de financements. Elle met également à disposition de ses 750 adhérents des services de communication (cellule graphique, pôle audiovisuel, reprographie) et organise des cycles de formation et divers événements, dans le but de créer des espaces d'échanges et rencontres.

Les rendez-vous de l'engagement

Vivacité : en septembre, c'est le rendez-vous annuel de la rentrée. Pour la première fois en 2022, l'évènement s'est déroulé en centre-ville, sur le Vieux-Port. L'occasion pour 400 associations de se présenter à tous les habitants de Marseille et de les inviter à rejoindre le mouvement. Un moment festif et familial avec de nombreuses animations de chant, musique, danse et sport pour les petits et les grands.

Les journées de l'engagement

associatif : de novembre à décembre, quatre semaines dédiées à l'engagement associatif, pour mettre à l'honneur tous les acteurs qui participent au renforcement du mieux-vivre ensemble. À l'issue de ces journées, les trophées de l'engagement associatif sont remis à 40 bénévoles mobilisés au quotidien pour l'amélioration du lien social à Marseille.

Blablasso : organisées tous les premiers mercredis du mois à la Cité des Associations, les soirées « Blablasso » ont pour objectif de créer du lien entre les associations marseillaises qui ne se connaissent pas. Ensemble, elles pourront partager leurs expériences et sans doute trouver de nouveaux chemins de collaboration.

Démocratie et participation citoyenne

Il existe à Marseille plusieurs outils qui permettent aux citoyens de s’impliquer dans la vie de la cité et de participer pleinement à la démocratie locale.

L’Assemblée citoyenne du futur

Constituée de personnes tirées au sort sur les listes électorales mais aussi hors des listes électorales via le biais d’associations locales, l’Assemblée citoyenne du futur est un nouvel outil démocratique de la Ville de Marseille. Des jeunes entre 16 et 18 ans viennent compléter un corps complètement inédit, renouvelable tous les ans, composé de 111 citoyennes et citoyens — comme autant de quartiers marseillais. Détachée d’enjeux politiques immédiats, l’Assemblée citoyenne du futur est chargée de réfléchir à une vision de long terme pour répondre sereinement aux défis écologiques et sociaux des prochaines années.

Une démocratie tournée vers la jeunesse

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a tenu sa première séance en septembre 2022, rassemblant 16 jeunes filles et 16 jeunes hommes entre 14 et 18 ans élus via une plateforme participative. De plus, sous l’égide du label « ville amie des enfants » de l’Unicef, un Conseil municipal des enfants (CME) va également voir le jour en 2023. Ces instances sont une double richesse : elles introduisent les futurs citoyens à une pratique démocratique engagée et inspirent la collectivité sur les projets à porter pour la jeunesse.

Consultations, concertations : pour une participation de toutes et tous

Réaménagement de la plage des Catalans (7^e), de la place Sébastopol (4^e), requalification urbaine du centre ville (1^{er})... La Ville de Marseille fait appel aux citoyens pour co-construire les projets qui les concernent au premier plan. Ils sont invités à participer aux consultations et aux concertations mises en place par la Ville ou les mairies de secteur pour décider ensemble des politiques publiques du territoire.

CIQ, CICA, outils de démocratie participative

Marseille compte 164 Comités d’Intérêts de Quartiers (CIQ), chargés d’œuvrer à la qualité de vie des habitants et aussi pour organiser des fêtes de quartiers et autres événements favorisant le vivre ensemble. Autre instance de dialogue, les CICA (Comité d’Initiative et de Consultation d’Arrondissements) réunissent des représentants d’associations locales. En dehors de ces instances, de nombreuses associations ou collectifs se sont structurés pour promouvoir le cadre de vie de leur quartier.

Marseille bénévoles
Participer à la vie de la cité, c’est aussi prendre part aux grands événements marseillais, comme le Congrès mondial de la nature de l’UICN, à la Voie est libre ou prochainement les Jeux olympiques et paralympiques 2024. La plateforme “Marseille Bénévoles” met en contact les organisateurs de ces grands événements avec des volontaires. L’occasion de s’engager pour une passion et de partager de nouvelles expériences.
www.benevoles.marseille.fr

2023 : les premiers budgets participatifs
Pour la première fois à Marseille, des budgets participatifs, outils majeurs plaçant le citoyen au centre de la décision, vont être expérimentés dans plusieurs secteurs de la ville. Ce nouveau dispositif, doté cette année de 1,5 million d’euros, permettra aux habitants et aux mairies de secteur de décider conjointement des meilleurs investissements à réaliser aux abords des écoles, en matière de renaturation, de mobilier urbain, d’espace public, etc.

Un habitant sur quatre à Marseille a moins de 20 ans.
La Ville encourage leur participation à la vie citoyenne.



La Ville de Marseille a décidé de se porter partie civile à chaque fois que ce sera utile pour défendre les Marseillaises et les Marseillais qui seraient victimes de la malveillance des marchands de sommeil.

Habiter à Marseille dans des conditions dignes et abordables

La Ville de Marseille met les moyens pour que le logement soit accessible à toutes et tous. Face à une demande croissante, elle veut agir pour préserver l’offre de logements. Une nouvelle réglementation limite les changements d’usage pour protéger la fonction d’habitation des biens immobiliers. La Ville a aussi fixé des règles plus contraignantes pour les locations saisonnières, pour empêcher un trop fort emballement du marché dans certains quartiers.

Pour protéger les locataires les plus précaires, Marseille soutient divers dispositifs de lutte contre la précarité énergétique ou de prévention des expulsions locatives.

Un Espace Accompagnement Habitat, qui fait office de guichet unique pour toutes les questions liées au logement, accueille le public au 19 rue de la République du lundi au vendredi.

États généraux du logement : les 28 et 29 novembre 2022 se sont tenus à Marseille, à l’initiative de la Ville, les premiers États généraux du logement. L’occasion, pour les 500 participants — collectivités, État, associations, bailleurs, promoteurs — de poser des constats sur la situation du logement dans la deuxième ville de France mais aussi de formuler des propositions, qui ont permis la formalisation de 34 engagements concrets pour transformer la ville.

Construire de façon durable et équitable

L’ambition de la Ville est d’élaborer une politique du logement cohérente qui réponde aux enjeux sociaux et écologiques du territoire : construire plus de logements, apporter plus de mixité sociale, procéder à un rééquilibrage territorial, réhabiliter l’existant dans une démarche durable. Dans le cadre du Programme local de l’habitat métropolitain 2023-2028 (PLH), la municipalité a porté des objectifs très concrets devant ses partenaires, comme la production annuelle de 4 500 logements neufs ou l’établissement d’un quota de 30 % de logements sociaux dans les constructions de 30 logements ou plus. Les principes qui guident la politique marseillaise sont l’accès à toutes et tous au logement, à tous les âges et tous les niveaux de revenus pour construire une ville équilibrée, harmonieuse et bas carbone.

Lutte contre l’habitat indigne

La première des batailles à mener à Marseille, en matière de logement, reste la lutte contre l’habitat indigne. En 2016, un rapport évaluait en effet le nombre de logements indignes à 40 000. La Ville, depuis 2020, répond à l’urgence de la situation ; l’adoption d’une Charte des personnes délogées, élaborée avec les collectifs et les personnes concernées, a été complétée par la création d’une commission ad hoc, qui examine les situations au cas par cas.

Les services municipaux interviennent pour protéger les habitants de tout danger grave et imminent. Depuis 2021, près de 1000 arrêtés de mise en sécurité ont été réalisés. La Ville prend les dispositions nécessaires pour ordonner l’exécution de travaux d’office ou reloger les occupants en cas de défaillance des propriétaires, aux frais

de ces derniers, susceptibles alors de faire l'objet de poursuites pénales. Pour la première fois de son histoire, en 2023, la municipalité s'est d'ailleurs portée partie civile aux côtés des locataires dans trois affaires judiciaires impliquant des marchands de sommeil présumés. Elle a demandé aux juges de confisquer leurs biens. La Ville de Marseille a par ailleurs mis en place un plan pour renforcer la lutte contre l'insalubrité, notamment contre les punaises de lit (voir informations pratiques).

Une rénovation urbaine historique

Pour permettre à la Ville de lutter enfin efficacement contre le mal-logement et pour un meilleur cadre de vie, Marseille a engagé le plus grand chantier de rénovation urbaine jamais réalisé en France. Avec le concours de l'État et de la Métropole, le montant global des investissements pour la rénovation urbaine s'élèvera à 2,7 milliards d'euros. Un montant colossal pour rattraper un retard accumulé pendant plusieurs décennies. Le projet, soutenu par l'ANRU (Agence nationale de la rénovation urbaine) porte sur 10 quartiers prioritaires, situés sur les territoires du centre ville, des quartiers nord et des quartiers est de Marseille. Pour accompagner cette dynamique, la Ville a aussi voté un budget de 11 millions d'euros dédié au redressement des copropriétés marseillaises dégradées. Dans le centre ville, une Société Publique d'Aménagement d'Intérêt National (SPLA-IN), dont la Ville de Marseille, la Métropole et l'État sont actionnaires, a été créée spécifiquement pour la requalification de quatre îlots démonstrateurs et celle au total de 500 immeubles, dont 70% de logements sociaux.

Informations pratiques

1

La Ville de Marseille développe ses procédures dématérialisées et sécurisées pour recevoir et instruire les demandes d'urbanisme. Toutes les infos sur www.marseille.fr

2

Cadastre, Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) : tous les documents d'urbanisme en vigueur sont consultables en ligne. Pour toute demande de consultation d'une autorisation du droit des sols délivrée depuis moins de cinq ans, écrire à urbanismeconsultation@marseille.fr Les permis de construire délivrés depuis plus de cinq ans sont conservés aux Archives municipales, et disponibles à la consultation dans leur salle de lecture.

3

Très résistantes, les punaises de lit prolifèrent rapidement dans tout type de logement, qu'il soit propre ou insalubre. De nombreux Marseillais sont victimes de la recrudescence des infestations. C'est pourquoi il faut procéder à des mesures strictes pour les éliminer. Si vous êtes locataire, c'est le bailleur qui supporte les frais de détection et de désinfestation des punaises de lit. Une plateforme dédiée est à votre disposition pour vous apporter informations et conseils www.stop-punaises.beta.gouv.fr

Le saviez-vous ?
Pour signaler un habitat indigne, rendez-vous sur la plateforme dédiée du ministère de la Transition écologique habitatindigne13.histologe.fr ou contactez Allo Mairie au 3013.



Le Bataillon des marins-pompiers de Marseille effectue 128 103 interventions par an.

Une ville plus sûre

Afin d'assurer la tranquillité et la sécurité des Marseillaises et des Marseillais, la municipalité a renforcé les moyens mis en place, avec une plus grande présence humaine, des brigades dédiées et une proximité accrue.

Police municipale : La ville de Marseille a pour objectif de recruter davantage de policiers municipaux. En 2023, le nombre de places au concours de police municipale est doublé afin de renforcer sa présence et sa mission de police de proximité.

Brigade des dépôts sauvages : seule unité du type en France. Elle lutte au quotidien contre les dépôts sauvages et les décharges illégales. Elle signale les infractions au Procureur de la République.

Brigade maritime : dès l'été 2023, 20 agents composeront la première brigade maritime de Marseille. Elle sera dédiée au littoral, pourra sécuriser les plages, la baignade et porter secours dans la bande des 300 mètres.

Maison de la Justice et du Droit : 600m² pour cet espace municipal, ouvert en janvier 2021, qui rassemble un grand nombre de professionnels du droit (Avocats, Notaires, Huissiers, conciliateurs de Justice). Outil pour une justice de proximité, il reçoit 6 500 personnes et traite 13 000 demandes téléphoniques par an.

Les marins-pompiers de Marseille
Plus grande unité de la Marine nationale, avec plus de 2 500 militaires et civils au total, le Bataillon de marins-pompiers de Marseille fait la fierté des Marseillaises et Marseillais. Placé, cas unique en France, sous l'autorité du Maire de Marseille, il réalise plus de 350 interventions par jour. Secours à la personne, lutte contre les incendies, missions de prévention, etc. Le Bataillon est sur tous les fronts avec un objectif : protéger les Marseillaises et les Marseillais. En octobre 1938, un incendie se déclare dans le magasin des Nouvelles Galeries et se propage aux immeubles voisins. Il cause le décès de soixante treize personnes. Neuf mois plus tard, le 29 juillet 1939, un décret-loi va donner naissance au Bataillon de marins-pompiers de Marseille. Aujourd'hui, avec ses plus de 400 engins d'intervention et 17 Centres d'Incendie et de Secours, il intervient également dans le Grand Port Maritime de Marseille l'aéroport Marseille-Provence, Airbus hélicoptères, le port de Fos-sur-Mer et celui de Port-de-Bouc. Mais pas seulement. Il est aussi un Bataillon solidaire que l'on retrouve à l'étranger, comme ce fut le cas en soutien à l'Ukraine ou encore lors de l'explosion, en 2020, du port de Beyrouth ou plus récemment lors des séismes survenus en Turquie et en Syrie.



Le centre de vaccination municipal vous accueille du lundi au vendredi.

Santé : protéger les Marseillaises et les Marseillais

Marseille dispose d'un des meilleurs réseaux hospitaliers de France et fait référence tant au niveau national qu'international dans de nombreuses spécialités médicales. La Ville de Marseille participe aussi à la mise en œuvre des politiques de santé pour protéger les habitants.

Des équipements pour la santé des habitants

L'épidémie de la Covid 19 a montré à quel point les collectivités ont un rôle à jouer en matière de santé. La Ville de Marseille avait ainsi mis en place plusieurs dizaines de centres de vaccination gratuits pour les Marseillaises et les Marseillais. Elle dispose surtout d'un Centre municipal de vaccination qui assure toutes les vaccinations inscrites au calendrier vaccinal en vigueur, ainsi que les vaccinations de voyages. La Ville, avec les autres collectivités, accompagne également le renforcement de l'offre médicale (maisons de santé...) notamment dans certains quartiers menacés de devenir des déserts médicaux.

Information et prévention au cœur de l'action municipale

Tout au long de l'année, la Ville de Marseille organise des campagnes d'information et de prévention, sur les maladies cardio-vasculaires, le diabète, le sida et les hépatites, les dons du sang etc. Elle installe des villages Santé et organise, avec des organismes ou associations spécialisées, des opérations de dépistage. Une attention particulière est portée à la santé des femmes, souvent négligée, en soutenant toutes les campagnes de sensibilisation ciblées telles qu'« Octobre rose » sur les cancers du sein ou « le bus du cœur » qui travaille sur les maladies cardiovasculaires chez les femmes, dont les symptômes sont moins connus que chez les hommes. Elle s'est associée également avec l'AP-HM à la création de la Maison des femmes qui offre un parcours de soins complets aux femmes en difficultés ou victimes de violences.

Marseille a reçu en décembre 2022 le label "Ville engagée contre le Sida". Décerné par l'association "Élus Locaux Contre le Sida", il permet à la Ville de rendre visible son engagement et d'inciter d'autres acteurs institutionnels du territoire à s'impliquer davantage dans le combat contre la maladie.

► Centre municipal de vaccination
2 Rue Fontaine d'Arménie
13001 Marseille

Risque canicule
Marseille est soumise au risque de canicule et de fortes chaleurs. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de santé publique, la Ville est engagée par la mise en place d'une cellule de veille municipale, pour identifier les personnes âgées isolées et leur apporter assistance au besoin. Elle met en œuvre une campagne de sensibilisation, pour informer des conseils à suivre en cas de fortes chaleurs. Une liste des lieux collectifs réfrigérés est mise à jour en cas de forte canicule. Pour toute info complémentaire : AlloMairie 3013.



Le nouveau marché alimentaire du Vieux-Port se tiendra tous les dimanches et fera la part belle à l'alimentation durable et aux circuits courts.

Les dynamiques économiques de Marseille

Marseille est une ville attractive, elle attire chaque année de nombreux investisseurs, entreprises et le tissu économique local est très dense. Place d'échanges commerciaux depuis des siècles, les marchés alimentaires y prospèrent. Elle en compte 29, répartis sur la ville. La municipalité souhaite en mettre en place un nouveau sur le Vieux-Port. L'objectif de ce marché alimentaire est de promouvoir les produits locaux, l'agriculture durable, le tout avec des prix accessibles. Il sera un lieu de rencontre entre les habitants de la cité phocéenne. Consciente des enjeux de proximité dans sa prospérité économique, Marseille pose un œil attentif sur le maintien du commerce de proximité. La municipalité a élargi, entre 2020 et 2023, le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité aux 111 noyaux villageois. Elle peut donc, aujourd'hui, utiliser son droit de préemption « commercial » sur l'ensemble de la ville. Le droit de préemption permet d'intervenir pour maîtriser et orienter le développement économique.

Le tourisme durable

Le tourisme, avec cinq millions de visiteurs en 2021, représente 8 % de l'économie locale. En 2022, la Ville de Marseille a récupéré la compétence tourisme (voir encadré), et développe une nouvelle approche. La municipalité souhaite un tourisme durable, déconcentré et étendu sur le territoire. Marseille est un joyau qu'il fait bon visiter toute l'année, pas seulement l'été. C'est aussi dans ce sens que la Ville souhaite sortir de la logique de saison et sortir de la logique de tourisme de masse. La Ville a porté une pétition, plus de 50 000 signataires, pour dénoncer la pollution maritime, effet pervers de la croisière de masse. Marseille s'est ensuite engagée, aux côtés d'autres institutions, à débloquer dix millions d'euros pour accélérer l'électrification des quais qui accueillent les géants de la croisière. À Marseille, nous portons le message d'un tourisme durable, qui s'intègre dans l'économie locale, un tourisme culturel également. Les événements culturels attirent tout autant les touristes que les Marseillais.

Le Grand Port Maritime de Marseille

Le Grand Port Maritime de Marseille, porte d'entrée de l'Europe du sud, est le plus grand de France en termes de trafic de marchandises et passagers. La Ville de Marseille encourage les acteurs de la place portuaire et les entreprises qui agissent pour transformer les choses. À Marseille, de nombreuses entreprises conscientes des enjeux sociaux et environnementaux innovent. Elles agissent pour se développer, tout en intégrant la dimension de justice sociale et en ayant une ambition climatique forte et affichée. En 2022, l'une d'entre elles a présenté un filtre à particules permettant de réduire les émissions de particules fines de 99,9 %. Une innovation pour le transport maritime qui fait la fierté de Marseille.

Office de Tourisme, des loisirs et des Congrès de Marseille
Depuis le 1 janvier 2023, la Ville de Marseille a officiellement récupéré la compétence tourisme. L'office de Tourisme et des loisirs vous oriente durant votre séjour à Marseille, que ce soit pour découvrir le littoral, les spécialités culinaires ou les grands événements. En cohérence avec le projet que porte la municipalité, l'Office de Tourisme et des loisirs porte, aujourd'hui, le message d'un tourisme durable limitant l'impact carbone. Hébergements, déplacements, restaurants... Le tout dans un cadre durable. Toutes les informations sont à découvrir ici : www.marseille-tourisme.com Ou en nous rendant visite directement : 11 La Canebière, 13211 Marseille

1 milliard d'euros
de **salaires**
versés

12 %

de l'emploi

19 %

du **salariat privé**

3000

établissements
employeurs

75 %

des **entreprises de l'ESS**
à Marseille ont plus de 10 ans

11 %

des employeurs marseillais
sont des **entreprises de l'ESS**

L'Économie Sociale et Solidaire dans l'ADN marseillais

En France, le secteur représente près de 10 % des emplois. À Marseille, c'est 12% des emplois qui relèvent de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), soit 40 000 salariés. Ce secteur, porteur de valeurs humanistes — recherche d'utilité sociale, gouvernance démocratique, lucrativité au profit du projet mais pas du capital — est donc au cœur de l'économie marseillaise. Des valeurs qui raisonnent avec la volonté de la Ville de rendre Marseille plus juste et plus solidaire.

À Marseille, les associations représentent 92 % de l'ESS locale. C'est au-dessus de la moyenne nationale. L'écosystème marseillais se développe donc autour de petites structures (en général moins de 6 salariés), engagées dans l'action sociale, la culture, la transformation écologique, le sport et les loisirs.

Un écosystème pour accompagner les projets

Cette multitude de petites associations se développent parfois dans des conditions précaires, soumises aux aléas des financements publics et privés, et pâtissent d'un manque de visibilité. Elles témoignent néanmoins d'une longévité remarquable, car 75 % des entreprises de l'ESS à Marseille ont plus de dix ans ; c'est mieux que le secteur marchand. À leur disposition, plusieurs structures d'accompagnement sont soutenues par la Ville de Marseille, autant pour amorcer des projets que pour constituer et conforter un réseau d'entreprises sociales. En 2021, une Maison de l'ESS a été créée sous l'égide d'acteurs régionaux historiques du secteur. Des couveuses, des syndicats, des organismes de formation professionnelle spécialisés, des tiers-lieux et les institutions locales constituent donc un cadre privilégié pour le développement d'un secteur aux multiples atouts pour répondre aux nombreux défis du siècle.

Pour en savoir plus sur l'ESS
à Marseille, consultez le rapport
France Active 2022

75 Consulats

Marseille, place diplomatique attractive et incontournable, occupe la 2^e place diplomatique en France.

1^{er} port de France

premier port de France, en termes de trafic marchandises et passagers.

37 pays desservis

2^e aéroport régional de France. L'aéroport Marseille Provence offre une ouverture sur les cinq continents.

14 villes jumelées

outre les jumelages, qui constituent des pactes d'amitié pérennes, Marseille a conclu de nombreux accords de coopération avec des villes étrangères pour des raisons d'ordre économique, social, culturel, historique, etc.

Une ville monde

Marseille est une ville dont l'ouverture sur le monde est intimement liée à son histoire. 2 600 ans après sa naissance, la cité phocéenne conserve ses racines et cultive son statut de capitale euro-méditerranéenne. En France, c'est la deuxième place diplomatique du pays. En Europe, c'est l'une des métropoles les plus ambitieuses, notamment face aux enjeux climatiques, environnementaux et sociaux. En 2022, cette ambition s'est concrétisée avec la sélection de Marseille, par la Commission européenne, pour participer au programme européen : « Cent villes neutres en carbone d'ici 2030 ». La candidature portée par la Ville et les partenaires locaux, à Bruxelles, a séduit, Marseille ayant été sélectionnée parmi les 377 communes candidates.

Marseille est aussi une ville internationalement solidaire. En 2022, le maire de Marseille a rencontré le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, pour témoigner de la solidarité de Marseille au peuple ukrainien, victime de l'agression russe. Un protocole d'accord entre les deux protagonistes a été signé, Marseille s'est notamment engagée à aider à la reconstruction des villes ukrainiennes, dès la fin du conflit.

Un fer de lance méditerranéen

En 2022, Marseille s'est distinguée en portant, avec 24 villes méditerranéennes, un appel pour lutter contre les pollutions dues au trafic maritime. De Beyrouth à Tanger, de Palerme à Palma, les maires, toutes tendances politiques confondues, ont su se mobiliser aux côtés de Marseille. Résultat ? Une première victoire avec la décision, de l'Organisation Maritime Internationale, de mettre en œuvre une zone SECA (zone de contrôle des émissions d'oxydes de soufre et de particules). La Ville souhaite aller plus loin avec une limitation des oxydes d'azote et des particules fines.

Une année solidaire

Février/Mars 2022 : Marseille organise une collecte de dons pour le peuple ukrainien et un rassemblement pour la paix qui réunit 3 000 personnes au pied de l'Hôtel de Ville.

Août 2022 : signature d'un protocole d'accord de reconstruction durable des villes ukrainiennes. La ville de Marseille y enverra notamment ses marins-pompiers dès la fin du conflit.

Octobre 2022 : Marseille apporte son soutien au peuple arménien suite à l'agression du pays par l'Azerbaïdjan. Le drapeau du pays est hissé en haut de l'Hôtel de ville.

Février 2023 : à la suite du terrible séisme qui a touché la Turquie et la Syrie le 6 février dernier, la Ville de Marseille se mobilise pour envoyer de l'aide, des moyens humains et techniques sur place.

La Ville de Marseille a organisé une grande collecte citoyenne à l'Hôtel de Ville qui permis d'acheminer sept convois et plus de 180 m³ de dons vers l'Ukraine.



MARSEILLE, UNE HISTOIRE SINGULIÈRE ET PLURIELLE

La fondation de Marseille remonte au ^{vi}e siècle avant notre ère. Massalia — premier nom de la ville — serait née de l'union d'une princesse celto-ligure, Gyptis, avec un navigateur de Phocée en Asie mineure, Prôtis, venu créer un comptoir grec sur les rives du Lacydon, notre actuel Vieux-port. On peut voir sur le site du Port antique au jardin des vestiges, véritable salle d'exposition à ciel ouvert, les débuts de la plus ancienne ville de France, prélude à l'entrée du Musée d'Histoire de Marseille. Marseille naquit dans l'amour et la rencontre de différentes cultures qui ont appris à vivre ensemble.

La cité phocéenne contribue à introduire en Gaule la culture de la vigne et de l'olivier, la monnaie et l'écriture. Elle devient une place d'échanges influente entre l'espace méditerranéen et le monde celtique. Avec la fondation de l'abbaye de Saint-Victor par Jean Cassien au ^ve siècle, Marseille étend son rayonnement au-delà de la Provence. Rattachée à la France en 1481, elle s'impose comme l'une des premières villes du royaume par sa population et par son port, principal débouché français sur la Méditerranée.

Louis XIV, les Lumières et le tournant révolutionnaire

Rebelle à l'autorité royale, Marseille est soumise en 1660 par les troupes de Louis XIV. Le Roi Soleil initie à partir de 1666 une importante opération d'urbanisme. La superficie de la ville est triplée : création du Cours Belsunce, de l'arsenal des galères, d'un nouvel Hôtel de Ville... En 1720, la peste apportée par le navire Le Grand Saint-Antoine, décime

la moitié de la population. Le siècle des Lumières brille également à Marseille, notamment grâce à l'Académie des Belles-lettres, Sciences et Arts, fondée en 1726, qui existe toujours.

Toujours rebelle, Marseille embrasse avec ferveur les idéaux révolutionnaires dès 1789. La ville lève un bataillon de fédérés qui « montent » à Paris en juin 1792 pour défendre la Révolution menacée. La reprise de leur chant de marche, initialement écrit par Rouget de Lisle pour l'armée du Rhin, deviendra notre hymne national.

L'entrée dans le ^{xx}e siècle

Le port se dote de nouveaux bassins à la Joliette, les lignes ferroviaires et la gare Saint-Charles révolutionnent les transports, les industries se développent et les compagnies maritimes accompagnent l'essor de l'empire colonial. La population est multipliée par quatre. Marseille connaît une impressionnante mutation urbaine — percement de la rue de la République et du boulevard Charles Livon, construction de la préfecture, du palais du Pharo, de la cathédrale de la Major et de Notre-Dame de la Garde...

Cette phase prospère profite surtout aux grands industriels et attire des populations venues de tout le pourtour méditerranéen, à la recherche d'une vie meilleure. Deux villes vont alors progressivement se dessiner : l'une populaire au nord et l'autre bourgeoise au sud. Durant l'entre-deux-guerres, Marseille accueille ceux qui fuient les totalitarismes et certains intellectuels lancent des ponts de compréhension et de tolérance, à l'image de la revue les Cahiers du Sud.

Vient ensuite la seconde guerre, d'abord située en zone libre, Marseille est rattrapée par le régime de Vichy. Durant cette période, Marseille voit de nombreux résistants œuvrer. Le journaliste américain, Varian Fry, aidé par le diplomate tchécoslovaque Vladimir Vochoč, y organise la fuite de plusieurs milliers de femmes et d'hommes en danger.

Le 23 janvier 1943, Marseille connaît l'un des plus terribles moments de son histoire avec les rafles et la destruction des vieux quartiers. Libérée en 1944 par les combattants de l'Armée d'Afrique, notamment les soldats du RTA (régiment des tirailleurs algériens), Marseille leur a rendu hommage cette année en renommant une école du nom d'Ahmed Litim, tirailleur algérien de 24 ans, mort au pied de Notre-Dame-de-la-Garde, le 25 août 1944.

Les enjeux du ^{xxi}e siècle

Durant la seconde moitié du ^{xx}e siècle, Marseille est marquée par l'érosion de son industrie, de son port. En 1962, la ville accueille de très nombreux rapatriés ainsi qu'une forte main-d'œuvre maghrébine. L'urbanisation atteint les collines, elle les franchit pour constituer de fait une vaste agglomération rejoignant les villes d'Aix, de Martigues et d'Aubagne. Le territoire métropolitain compte plus de 1,5 million de personnes qui y vivent, étudient et travaillent. Son image est contrastée : celle d'une ville avec un fort taux de pauvreté et celle d'une ville attractive, vivante, où la culture et le tourisme deviennent des facteurs de développement économique. Si singulière et si plurielle, Marseille fait face aux défis du changement climatique, du développement urbain, des réductions d'inégalités, avec un sens aigu du vivre ensemble.

Musée d'Histoire de Marseille

Sur plus de 15 000 mètres carrés, le Musée d'Histoire de Marseille, situé à proximité du Vieux Port, permet de découvrir les 26 siècles d'existence de la plus ancienne ville de France grâce à 4000 pièces exposées, dont certaines particulièrement spectaculaires, comme des épaves datant de la fondation de la cité.

À l'extérieur, il révèle le Port antique dans son jardin des vestiges. Avec ses dispositifs multimédias, son centre de documentation et son auditorium, c'est un lieu vivant qui accueille nombre de manifestations culturelles. L'exposition permanente est gratuite pour toutes et pour tous. Adresse :

2 Rue Henri Barbusse, 13001 Marseille



OUVERTURE
LE 7 AVRIL 2023

[Imac]
musée d'art contemporain

**pour toutes les Marseillaises
et tous les Marseillais**

69, avenue d'Haïfa - 13008 Marseille

La culture pour toutes et tous

Redonner l'accès à la culture à tous les Marseillaises et tous les Marseillais : c'est ce que la Ville a voulu instaurer avec la gratuité de tous ses musées. Au nombre de 15, ils offrent une large palette de choix : peinture classique et moderne, art contemporain — au MAC tout juste rénové —, œuvres africaines, océaniques ou amérindiennes, objets antiques et historiques, arts décoratifs ou trésors archéologiques...

Enrichir le réseau de bibliothèques

Après l'ouverture, en 2020, dans le quartier de St Antoine (15^e), de la médiathèque Salim-Hatubou, du nom du conteur marseillais pionnier de la littérature écrite comorienne d'expression française, c'est dans le 3^{ème} arrondissement, rue Loubon, que la prochaine antenne du réseau des bibliothèques et médiathèques municipales sera construite — la première dans ce secteur. Il s'agit donc de rapprocher l'accès au livre de toutes les Marseillaises et tous les Marseillais mais aussi de lever toute barrière grâce à l'inscription et au prêt gratuit des documents. Un service en ligne permet de consulter des milliers de livres numériques, de films, de titres de presse, de podcasts, de moocs et de vidéos de formation.

La Ville premier partenaire de la culture à Marseille

Le monde culturel marseillais bouge : arts de la rue, arts visuels, cinéma, théâtre, opéra. Il s'enrichit chaque année de nouvelles manifestations. La Ville de Marseille accompagne cette effervescence et encourage les artistes à venir en résidence en soutenant les structures qui les accueillent.

Marseille est aussi en passe de devenir la capitale méditerranéenne du 7^e art et des industries créatives, avec près de 500 tournages par an et des équipements — studios de cinéma, pôle média de la Belle-de-mai, réseau de professionnels qualifiés — adaptés aux besoins grandissants des équipes de tournage et de production. La Mission cinéma de la Ville, qui peut mobiliser jusqu'à une trentaine de services municipaux, leur est entièrement dédiée.

Les Musées de Marseille

Cabinet des Monnaies et Médailles
10 rue Clovis Hugues, 13003 Marseille

Château Borély - Musées des Arts décoratifs, de la Faïence et de la Mode
132 avenue Clot Bey, 13008 Marseille

Mémorial de la Marseillaise
23-25 rue Thubaneau, 13001 Marseille

Mémorial des déportations
Avenue Vaudoyer, 13002 Marseille

Musée Cantini
19 rue Grignan, 13006 Marseille

Musée d'Archéologie Méditerranéenne (MAM)
2 rue de la Charité, 13002 Marseille

Musée d'art contemporain [mac]
69 avenue de Haïfa, 13008 Marseille

Musée d'Arts Africains, Océaniens et Amérindiens (MAAOA)
2 rue de la Charité, 13002 Marseille

Musée d'Histoire de Marseille (MHM)
2 rue Henri Barbusse, 13001 Marseille

Musée de la Moto
18 rue Jean Marsac, Quartier du Merlan, 13013 Marseille

Musée des Beaux-Arts (MBA)
Palais Longchamp, Aile gauche, 13004 Marseille.

Musée des Docks romains
10 Place Vivaux, 13002 Marseille.

Musée Grobet-Labadié (MGL)
140 boulevard Longchamp, 13001 Marseille.

Musée d'Histoire Naturelle de Marseille (MHNM)
Palais Longchamp (aile droite), Boulevard Jardin Zoologique, 13004 Marseille.

Musée des enfants — Préau des Accoules
29 montée des Accoules, 13002 Marseille.

Toutes les infos sur
www.musees.marseille.fr



Les bibliothèques municipales

Médiathèque Salim-Hatubou
1 rue des Frégates, 13015 Marseille

Médiathèque de Bonneveine
Centre Vie de Bonneveine, 13008 Marseille

Bibliothèque de Castellane
Station métro Castellane, 13006 Marseille

Bibliothèque l'Alcazar
58 cours Belsunce, 13001 Marseille

Bibliothèque de la Grognarde
2 square Berthier, 13011 Marseille

Bibliothèque du Merlan
Centre Urbain du Merlan, Avenue Raimu, 13014 Marseille

Bibliothèque des Cinq Avenues
Impasse Fissiaux, 13004 Marseille

Bibliothèque Saint-André
6 boulevard Salducci, 13016 Marseille

Bibliothèque du Panier
Place du Refuge, 13002 Marseille

Service Hors les murs
38 rue du 141^e R.I.A., 13003 Marseille

AUTRES LIEUX CULTURELS MUNICIPAUX

Opéra de Marseille
2 rue Molière, 13001 Marseille

Le Dôme
48 avenue de Saint-Just, 13004 Marseille

Théâtre de l'Odéon
162 La Canebière, 13001 Marseille

De plus, Marseille regorge de dizaines de lieux culturels labellisés ou indépendants que la Ville soutient.



La nouvelle “plage urbaine” sera accessible pour la baignade dès cet été.

Reconnecter Marseille à la mer

Fondée il y a 2 600 ans, Marseille est intimement liée à la mer. Elle s’est construite autour de ses ports et ses 57 kms de littoral, pourtant certains n’ont plus accès à la mer. Afin d’améliorer l’accès de l’ensemble des marseillais à la mer, la Ville engage plusieurs projets de réaménagement de deux plages emblématiques : les Catalans en centre-ville et la plage de Corbières. Pour cette dernière, la Ville a voté, en septembre 2022, un projet de restructuration, de requalification et d’extension du site. Pour les Catalans, sa rénovation a fait l’objet d’une grande consultation populaire. En 2023, les contributions des 4 500 participants seront intégrées au projet définitif. Marseille met également en place des actions pour créer plus d’accès sur des points du littoral et des outils pour sensibiliser la population à sa préservation.

Le saviez-vous ?

Marseille, ville balnéaire, surveille scrupuleusement la qualité des eaux de baignade. 1 000 prélèvements sont ainsi effectués pendant la saison balnéaire de mi-mai à début septembre, sur les plages du littoral marseillais. Toutes les analyses sont consultables sur www.marseille.fr (durant la saison balnéaire) ou sur www.baignade.santé.gouv.fr.

Un bassin de nage en plein centre-ville

Dans cet objectif de rendre l’accès à la mer à la population, dans une ville où la moitié des 57 km de littoral sont enclavés dans un port à l’accès fermé. La Ville de Marseille ouvre dès cet été 2023 un bassin de nage au pied du Mucem. Comme un symbole, le premier grand musée national consacré à la Méditerranée accueillera à ses pieds les baigneurs. L’objectif est non seulement d’avoir un accès supplémentaire à la mer, mais aussi une offre variée de baignade.

Protéger le littoral

Un littoral accessible, plus ouvert et mieux protégé. Conscient de l’importance des enjeux climatiques, la Ville avec le soutien de dizaines de milliers de Marseillaises et Marseillais, a porté un appel contre les bateaux de croisières les plus polluants. En 2022, le ministère des Transports s’est engagé à renforcer les contrôles et à sanctionner les entreprises les plus polluantes. Un autre appel, aux côtés des maires de villes méditerranéennes (voir page 50), a poussé l’Organisation Maritime internationale (OMI) à la création d’une zone de contrôle des émissions d’oxydes de soufre et de particules dite zone SECA.

220 000 Marseillaises et Marseillais pratiquent une **activité sportive**

1 000 équipements répartis sur la ville

0 euro **prix d'entrée des piscines** pour les enfants de moins de 12 ans

10 **stades** rénovés en deux ans

60 **activités sportives** répertoriées

600 **manifestations** par an, dont de grands évènements comme la Coupe du monde de Rugby en 2023

1,5 millions d'euros **d'économies** grâce aux LED pour éclairer les stades

Sport, populaire et accessible

Marseille et le sport c'est une histoire de passion. Mais il est avant tout une pratique à laquelle s'adonne 35 % de la population dans notre ville. Consciente du déficit d'équipements, dont souffre Marseille, la Ville s'est engagée dans une série de mesures pour non seulement mieux équiper Marseille, mais aussi améliorer l'accès à des équipements sur tout le territoire. En deux ans, dix stades ont été rénovés pour une pratique du sport dans de meilleures conditions. De la même façon, quatre gymnases ont également été réhabilités. Le tout en gardant en tête l'objectif d'une ville plus verte. Sur les 65 stades que compte la ville, 15 sont désormais équipés d'éclairage LED. Marseille souhaite également diversifier les pratiques et multiplier les équipements de proximité. En 2023, dix stades de basket de rue seront créés ou rénovés.

Ville des grands évènements

Si les grands évènements sportifs sont des fêtes populaires et des vitrines pour Marseille, ils sont aussi des moments pour susciter des vocations et des passions. En 2023, Marseille accueillera plusieurs matchs de la Coupe du monde de Rugby. Le stade Orange Vélodrome recevra six matchs, dont deux quarts de finale.

Autre évènement majeur, mêmes enjeux : les jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Marseille a été choisie pour être la première ville à accueillir la flamme Olympique sur le sol français. Marseille sera l'hôte des épreuves de football, elle accueillera dix matchs (autant de matchs masculins que féminins) à l'Orange Vélodrome, du 24 juillet au 06 août 2024. Les épreuves de voile auront également lieu dans notre ville avec au total 10 disciplines.

Gratuité des piscines :

La Ville de Marseille souhaite promouvoir la pratique de l'activité physique et du sport et fait de l'apprentissage de la natation un objectif central. Pour atteindre cet objectif, la Ville de Marseille a décidé de proposer l'accès gratuit aux piscines municipales aux enfants de moins de 12 ans et un tarif réduit aux enfants de 12 à 16 ans. De plus, la Ville promeut le dispositif "j'apprends à nager" en mettant à disposition cinq piscines municipales. L'année dernière, ce programme a permis la formation de plus de 5 000 petites Marseillaises et petits Marseillais à la natation.

Les grands rendez-vous marseillais

À PARTIR DE MARS
La Voie est libre — place aux promeneurs
et aux mobilités douces

L'Été marseillais — activités culturelles, sportives
et conviviales, ouvertes gratuitement à toutes et tous

SEPTEMBRE
VIVACITÉ — RENDEZ-VOUS DE TOUTES LES ASSOCIATIONS MARSEILLAISES

SEPTEMBRE — OCTOBRE
COUPE DU MONDE DE RUGBY

JUILLET — AOÛT 2024
JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024

Toutes les infos sur l'agenda
"Sortir à Marseille"
www.sortiramarseille.fr



DIMANCHES 23 AVRIL/28 MAI/25 JUIN/24 SEPTEMBRE/
22 OCTOBRE/19 NOVEMBRE 2023*
INFORMATIONS SUR MARSEILLE.FR

*SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS



VILLE DE
MARSEILLE



Dictionnaire de Marseille

Marseille c'est aussi des expressions très locales,
voici 21 mots pour vous y retrouver :

An pèbre

désigne quelque chose qui
date de très longtemps

Bader

regarder bouche bée

Bouléguer

se bouger, se secouer

Cagnard

chaleur étouffante

Capèu

un chapeau

Dégun

personne, « pour l'instant
je connais dégun à Marseille »

Emboucaner

taquiner

Fada

fou ou folle

Gabian

goéland

Jobastre

inconscient, fou

Marronner

râler

Méfi

attention

Minot

enfant, gamin

Oaï

pagaille, « ne mettez
pas le oaï »

Patin-couffin

pour dire etc, « on a parlé
de Marseille, mon
installation, patin-couffin »

Qu'es aco ?

qu'est ce que c'est ?

Tarpin

beaucoup, en grande
quantité

Tchatcher

parler beaucoup

Teston

tête, cerveau

Vé

regarde, « vé le gabian,
le oaï qu'il met »

Zou

en avant, hop, « allez zou,
on boulègue maintenant »



Création graphique : Studio Muro
Imprimerie Trulli 06140 Vence

Crédits photo :
Ville de Marseille pages 1, 8, 9, 16, 22, 28, 32, 37, 42, 44, 51, 58
Studio MURO pages 2, 20, 38, 46, 52